

Quebec, le 10 mars 2013

Objet : Parc des Grands Domaines et arrondissement historique de Sillery

Bonjour,

Le Plan de conservation devrait protéger le Parc des grands Domaines de construction immobilière, il devrait aussi en accroître la facilité d'accès et la reconnaissance. Il s'agit d'un magnifique endroit à mon avis, d'une valeur esthétique et historique qui devrait garder son cachet et dont l'accès au public devrait être accru. Toute construction immobilière respecter la beauté des lieux, respecter l'harmonie architecturale et naturelle et surtout impérativement protéger l'accès public ainsi que les vues magnifiques sur ces paysages. La construction de condominium en bord de falaise privant ensuite toute une communauté de vues splendides est selon moi contraire au bien commun.

Jean-Pierre Guay

Québec.